

SOLIDARITÉ En Valais, 56 couples reçoivent des enfants issus de familles à problèmes pour des durées diverses. Témoignage.

En famille d'accueil pour repartir d'un bon pied

CHRISTINE SIMONE

«Je ne suis pas comment expliquer mes motivations. C'est tellement évident d'accueillir ces enfants, de les voir grandir et de les voir repartir en étant souvent mieux qu'en arrivant», souligne Rachel Châvez, une maman de Saint-Gingolph. Avec son mari Philippe, elle a accepté d'être «famille d'accueil» depuis une quinzaine d'années.

Cesme cinquante-cinq autres couples du Valais, Rachel et Philippe Châvez accueillent ainsi régulièrement des enfants et adolescents ne pouvant plus vivre dans leur famille biologique pour des raisons relationnelles. «Nous autres déjà nous enfants lorsque nous avons eu l'idée de nous proposer comme famille d'accueil. Nous avions de la place dans la maison et entre de faire quelque chose pour les enfants qui ont des problèmes chez eux», raconte Rachel Châvez, également présidente de l'Association des Familles d'Accueil du Valais.

Jusqu'à aujourd'hui, la famille Châvez a accueilli quatre-vingt enfants, dont sept pour des durées longues (de six mois et plus). «J'ai grandi des contacts avec certains d'entre eux. Mais nous sommes là pour les aider à un moment donné et quand ils sont bien, ils repartent. C'est normal», note Rachel Châvez, en affirmant ne pas trop souffrir de la séparation le moment venu. «Je ne dis pas que c'est toujours facile de les voir partir, surtout s'ils ont passé de nombreuses années chez nous, mais il partent pour une nouvelle vie, leur vie. Ils partent quand ils sont prêts. Le départ se fait progressivement.»

Un besoin d'être éduqué
Quand les Châvez se sont lancés dans l'aventure, ils ne se doutaient pas de ce qui les attendait.

«On avait vraiment envie d'appartenir de l'école, on ne savait même pas que c'était rémunéré. Comme je suis de formation kinésithérapeute, j'imaginais offrir un lit avec tout ce

qui va avec, mais je n'aurais jamais imaginé à quel point ces enfants peuvent être mal», raconte Rachel Châvez.

Cette mère de famille a été confrontée quasiment à des enfants caractérisés et/ou souffrant de déviance. «J'ai appris à gérer les comportements inadéquats. Après quinze ans d'expérience, je me sens plus à l'aise». Car les parents de familles d'accueil doivent apprendre les règles d'éducation de base aux enfants accueillis. «Nous avons par exemple fait un règlement de quinze pages pour leur faire tenir quand ils arrivent chez nous. Par exemple, nous avons noté qu'il faut prendre sa douche. Cela paraît normal pour nous, mais certains enfants n'ont pas été éduqués comme cela.»

Pas toujours simple mais enrichissant
Même si les premiers accueils sont pas toujours été simples pour Rachel Châvez, elle ne ressent pas de regrets. «C'est tellement enrichissant comme expérience personnelle mais aussi pour nos propres enfants qui ont ainsi pu avoir une plus grande ouverture d'esprit. Et puis, même voir grandir les enfants, avoir du monde à la maison. C'est vivant. Je suis certaine aussi



que ces enfants auront acquis certaines bases en repartant d'ici. Le placement de certains enfants a duré des années. «Au départ, ils ne sont là que pour quelques mois, puis ils peuvent rester cinq, six, sept, huit ans. Certains restent ici jusqu'à leur majorité.

Avec le temps, je suis quand même restée longtemps. Rachel Châvez ajoute que «des enfants restent dans leur famille quand ils peuvent composer les moments parents». C'est selon son expérience, les enfants placés ne sont pas des enfants à problèmes. «C'est plutôt l'inverse. Ce sont les parents qui ne peuvent pas s'occuper de leurs enfants correctement.»

Renoncement sur le site de l'Association

CHERCHER FAMILLES INTERESSEES

Les chiffres. En 2000, 44 enfants avaient été placés dans des familles d'accueil comme nous. Il y en avait 110. Des besoins de familles d'accueil concernent, mais le nombre de familles acceptant d'accueillir des enfants en Valais n'est toujours pas suffisant. Actuellement, il existe 56 familles d'accueil. «Nous en aurons besoin de leur côté aussi: nous sommes souvent, soit intéressés, précise Caroline Maynard, intervenante en protection de l'enfance.

La procédure pour placer un enfant en famille d'accueil peut parfois prendre du temps. L'OPF est informé de la situation d'un enfant par un tiers (un enseignant, un médecin, un voisin de la famille, la Cour de justice cantonale est ensuite avertie et prend la décision de placer ou pas l'enfant. Avant de prendre cette décision, plusieurs mesures sont mises en place: «On peut par exemple placer l'enfant sous contrôle ou faire intervenir un éducateur à domicile», explique Caroline Maynard. Tout compte le bien-être de l'enfant.

Les besoins. Les familles d'accueil sont contrôlées et agréées par l'OPF de protection de l'enfance, «On voit les familles plusieurs fois, on écoute leurs motivations, puis il y a une surveillance». Chaque enfant placé est suivi par un intervenant. Certaines familles ont d'autres enfants par l'OPF.

Le salaire. Depuis 2008 il existe des indemnités pour les familles d'accueil en Valais, en plus du salaire mensuel «réglé par Caroline Maynard» et en plus le forfait. «Nous sommes chargés de recueillir les familles et d'effectuer le suivi, mais le travail est énorme, et il faudrait une aide financière de personnes, note Caroline Maynard.

La formation. Les familles d'accueil reçoivent une aide formation, de trois soirées par an, pour «montrer ce que nous sommes un travail de maman de père et d'élève».

Les familles intéressées peuvent contacter l'OPF de protection de l'enfance Caroline Maynard à caroline.maynard@pdmva.ch

«Sans cette famille, je n'en serais pas là»

«Quand on m'a annoncé que j'allais me retrouver dans une famille d'accueil, j'ai vécu cela comme une punition», explique «Alexandra» qui est elle-même dans une famille d'accueil. «Maintenant je suis mariée, mère de famille, j'ai travaillé, j'ai l'avenir avec sérénité.»

Alexandra a été placée dans une famille d'accueil, en raison de relations difficiles qu'elle vivait dans l'appartement de sa mère biologique. «C'était tout possible de vivre chez elle. J'avais des très mauvais contacts avec ses compagnons de l'époque. Il y avait de la violence. Je n'en pouvais

plus, j'ai d'ailleurs fait une fugue à 13 ans», explique «elle». Alexandra est elle-même placée dans une famille d'accueil. «Ma mère public quand elle m'a dit que elle était certaine que j'allais être malade pour elle, c'était une punition qu'on allait m'infliger», Alexandra fait donc ses valises, persuadée de ne partir de l'appartement maternel que pendant quelques jours. «Je n'y suis plus jamais retournée, et j'en suis heureuse.»

Le droit de vivre
L'adolescente découvre alors une famille opposée à la sienne. «Ils étaient beaucoup de sport, c'était très convivial... J'avais l'impression de ne rien avoir en

commun avec eux.» Peu à peu pourtant, elle décide de s'intégrer dans sa nouvelle famille. «J'ai découvert qu'on avait le droit de parler à table, de sortir au village... J'ai décidé d'être sympato. Et puis, c'était une ambiance incroyable, car ce était cinq enfants en même temps. C'était un peu comme la série «7 à la maison», sourit Alexandra.

Elle garde des contacts très rapprochés avec sa famille d'accueil: «Je les appelle maman et papa, pour moi ils, ce sont ses grands-parents.» Elle a par contre coupé les contacts avec sa mère biologique, «Je vis ça très bien, je vis même mieux depuis que j'en ai vu plus.»

«Prénom d'emprunt»

Le Nouvelliste partenaire média

Les sommets des arts traditionnels!

Fête de la mi-été le lundi 15 août
11 h Démonstration des guirdes et parapertes
14 h 30 Grand cortège sur la vie montagnarde
16 h 30 Gala de clôture des CIME avec tous les groupes
Cortège: 10 CHF Cortège et gala: 30 CHF
Jusqu'à 16 ans: 20 CHF (hors abo)

Au fil du temps avec Evolèn'Art
Tradition et tissage du 11 au 14 août Evolèn (ds 14h)
Artisanat et saveurs vendred 12 août Les Hautières
Us et coutumes samedi 13 août Villa
Travail à l'alpage dimanche 14 août d'Arrolla à Pra-Gra
11h - 17h gratuit

Vos billets dès maintenant! 027 283 40 00 www.cime-evolene.ch